

Cahier des charges

Fourniture, installation, certification et mise en service d'un pont élévateur 3,5 T pour géométrie

Préambule :

Cette fourniture fait l'objet d'un marché à procédure adaptée. Les offres nous seront remises avant le mercredi 05 novembre 2014 à 12h. La commande sera passée au fournisseur retenu au plus tard le mercredi 12 novembre.

Toute offre devra être accompagnée d'une documentation commerciale et d'une documentation technique sous peine de ne pas être considérée.

Description des matériels :

Pont élévateur à capacité de levage 3,5 tonnes équipé pour les contrôles de géométrie trains roulants. Posé au sol sur dalle, non encastré. Horizontalité garantie.

Levage auxiliaire hydraulique 2,5 T intégré dans les chemins de roulement. Kit géométrie avec plateaux pivotants et plaques arrières (+ plaques de protection).

Hauteur minimale inférieure à 150 mm, hauteur maximale supérieure à 1 800 mm.

Temps de montée et de descente inférieurs à 45 s sur course de 1 800 mm.

Jeu de 2 rampes longues fourni. Tampons (2 hauteurs) fournis.

Avec éclairage 4 néons.

En option : traverse de levage.

La mise en place des énergies à proximité du lieu d'implantation est à notre charge. Le fournisseur ayant au préalable donné les caractéristiques.

Documents :

Le dossier technique sera fourni à l'installation. Ce dossier sera exclusivement en langue française. Il doit comporter la notice d'utilisation, les plans, les schémas et les instructions pour la maintenance.

Garantie :

Minimum deux ans pièces et main d'œuvre à date de mise en service des matériels. Anomalies prises en charge par déplacement (à la charge du fournisseur) d'un technicien en nos locaux. Une extension de garantie au-delà de deux ans (préciser la durée) sera appréciée.

Installation, mise en service, certification :

La dalle béton qui recevra le nouveau pont élévateur est "réputée capable" puisqu'un pont élévateur à ciseau 3T est déjà en place. Le fournisseur retenu devra le vérifier et le certifier avant d'accepter notre commande.

L'installation sera assurée par un(des) technicien(s) se déplaçant en nos ateliers après prise de rendez-vous préalable. Mise en service, essais, démonstration et formation pour les enseignants et agents techniques du lycée.

Si le fournisseur fait appel à un(des) prestataire(s) extérieur(s), il fait sien du suivi et des responsabilités de son(ses) sous-traitant(s).

L'entreprise titulaire de notre commande doit travailler dans les "règles de l'art" et dans les conditions de sécurité en vigueur. Cela vaut aussi pour les éventuels sous-traitants.
Nous pouvons être amenés à faire cesser les travaux d'installation si nous constatons un manque d'attention aux règles de sécurité.
Le fournisseur prendra à sa charge l'épreuve de réception (et fournira les charges ad hoc).
Il nous fournira le certificat délivré par un organisme de vérification agréé.

Livraison :

Nous pourrons décharger le matériel livré franco de port et d'emballage aux ateliers du lycée (accès par la rue Gérard d'Alsace).

En cas d'absence du prestataire chargé de l'installation lors de cette livraison, il ne pourra nous être tenu rigueur de toute anomalie ou incident dû à ce déchargement.

Nous ne serons, en aucun cas, responsables de la réception du matériel lors de cette livraison. La signature, par nous, d'un bon de livraison attestera uniquement de la date d'arrivée en nos ateliers. Nous ne débatterons ni ne constaterons l'état de la marchandise livrée.

Le fournisseur, après installation, emportera et évacuera tous les déchets d'emballage.

Délai :

L'ensemble du matériel sera fourni, installé et certifié pour le **mercredi 17 décembre 2014 au plus tard**. Toute prestation permettant un délai plus bref sera appréciée.

Pénalités de retard par rapport au délai contractualisé par la commande : 2% par semaine sans excéder 10%.

Remarque :

Nous serons sensibles au versement de taxe d'apprentissage (campagne 2015 sur salaires 2014). La taxe d'apprentissage nous étant destinée devra être versée à un organisme collecteur (qui reversera). **Un don en nature d'une partie de la fourniture est également envisageable** (dans ce cas un reçu libératoire de TA sera édité par le lycée).

Vos contacts :

Lycée des métiers Pierre-Gilles de GENNES
6 rue de la Rochotte
88400 GERARDMER

Technique :
Richard PÉCHÉ
Responsable des enseignements professionnels
03 29 63 65 34
richard.peche@ac-nancy-metz.fr

Gestion comptable :
Frédérique GEGOUT
Gestionnaire
03 29 63 65 31
frederique.gegout@ac-nancy-metz.fr

